

SESSION 2004

BREVET PROFESSIONNEL

PREPARATEUR EN PHARMACIE

EPREUVE E4 :

LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES (U 40)

DUREE : 2 HEURES 30

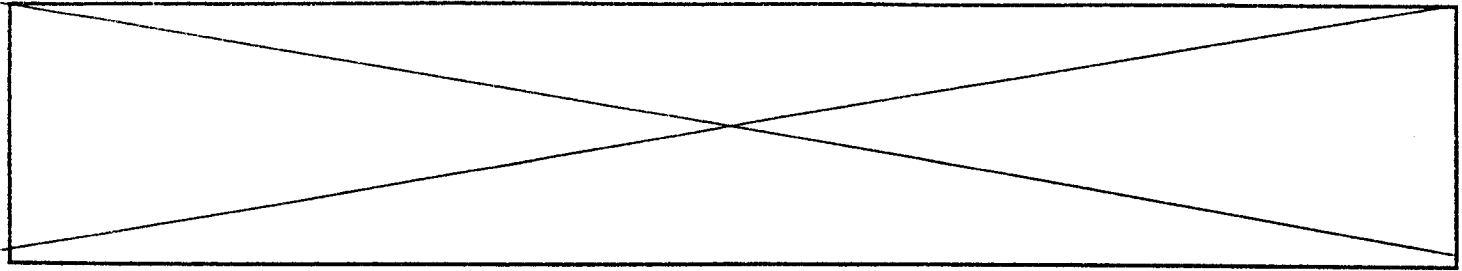
COEFFICIENT : 4

CE SUJET COMPORTE 11 PAGES :

1^{ère} partie : pages 1 à 2
2^{ème} partie : pages 3 à 7
3^{ème} partie : pages 8 à 11
feuille annexe : page 9

LE CANDIDAT TRAITERA LA TOTALITE DES QUESTIONS EN REPONDANT SUR LES FEUILLES SUJETS

ACADEMIES DU GROUPEMENT « EST »			Code(s) examen(s)	Tirages
Sujet : BP PREPARATEUR EN PHARMACIE			33 101	
Épreuve : E4 – Législation et gestion professionnelles				
Coef : 4	Durée : 2 heures 30	Feuillet : 0/11		



5 – Madame DUPUIS demande à son employeur de travailler 32 heures par semaine.
Ce dernier accepte.

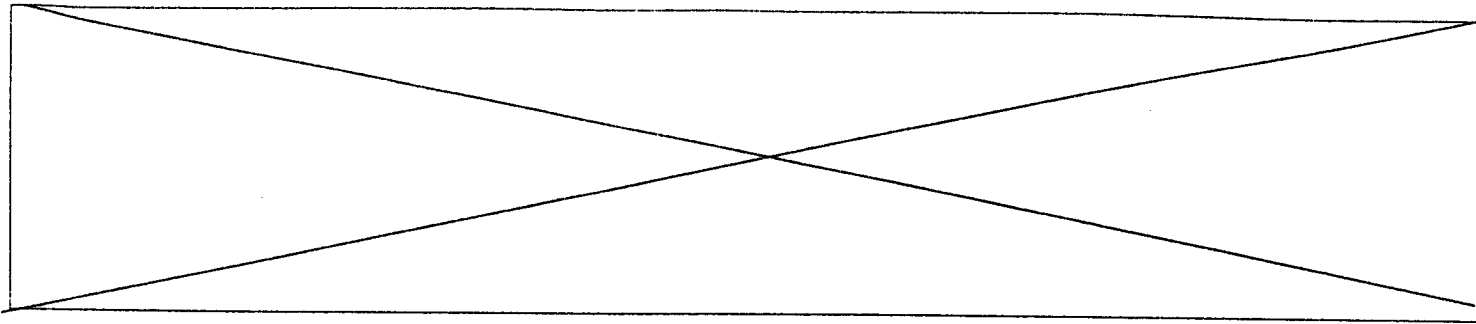
5.1 – Qualifier ce nouveau contrat.

5.2 – Citer la formalité que l'employeur devra respecter. Justifier.

6 – Madame DUPUIS est licenciée le 30 septembre 2004. Elle conteste son licenciement.
Citer la juridiction compétente pour régler le litige.

7 – Citer deux visites médicales obligatoires que Madame DUPUIS a effectué depuis son embauche.

ACADEMIES DU GROUPEMENT « EST »			Code(s) examen(s)	Tirages
Sujet : BP PREPARATEUR EN PHARMACIE			33 101	
Épreuve : E4 – Législation et gestion professionnelles – 1 ^{ère} partie				
Coef : 4	Durée : 2 heures 30	Feuillet : 2/11		



4 – Indiquer les personnes légalement autorisées à dispenser les médicaments.

4.1 – Préciser les responsabilités de chacune.

ACADEMIES DU GROUPEMENT « EST »			Code(s) examen(s)	Tirages	
Sujet : BP PREPARATEUR EN PHARMACIE			33 101		
Épreuve : E4 – Législation et gestion professionnelles – 2 ^{ème} partie					
Coef : 4	Durée : 2 heures 30	Feuillet : 4/11			

5 – Soit l'ordonnance suivante :

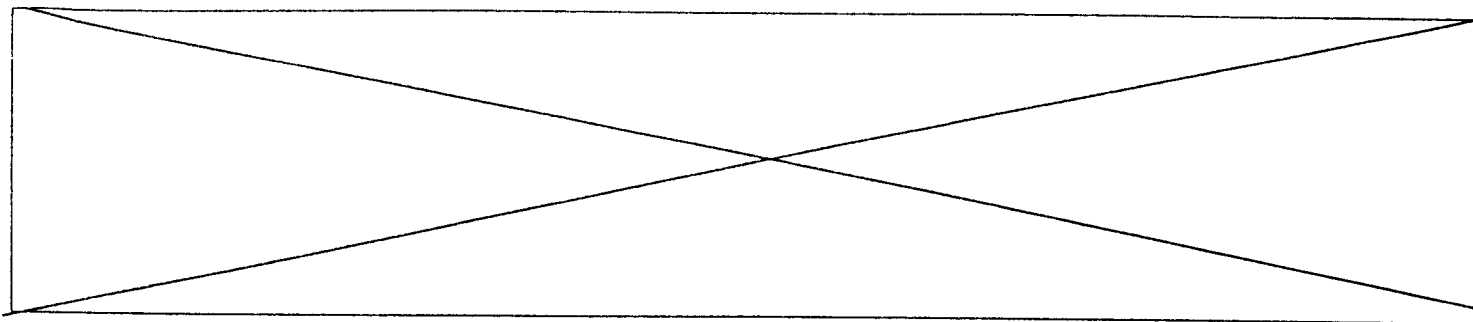
Docteur Pierre PETIT Médecine générale 1 Avenue Gambetta 7.... P... Tél : 01.02.03....	le (date du jour de l'examen)
Madame VIRUS Marie, 55 ans	
<ul style="list-style-type: none">- ZOVIRAX 200 mg : 5 comprimés par jour pendant 5 jours.- ZOVIRAX 5% crème : 5 applications par jour : 1 tube.- DOLIPRANE 500 mg : 1 comprimé en cas de douleur, maxi 6 par jour : 1 boîte.- IMOVANE comprimé : 1 comprimé le soir en cas d'insomnie : 1 boîte de 14	
PETIT	

Dans l'ordonnance, la spécialité ZOVIRAX crème est inscrite à la liste I.

5.1 – Indiquer si le patient peut se procurer un deuxième tube avec cette ordonnance.

5.2 – Lors de la dispensation, le pharmacien inscrit cette spécialité à l'ordonnancier.
Indiquer les autres registres obligatoires.

ACADEMIES DU GROUPEMENT « EST »		Code(s) examen(s)	Tirages	
Sujet : BP PREPARATEUR EN PHARMACIE		33 101		
Épreuve : E4 – Législation et gestion professionnelles – 2 ^{ème} partie				
Coef : 4	Durée : 2 heures 30	Feuillelet : 5/11		



5.3 – IMOVANE est un hypnotique.

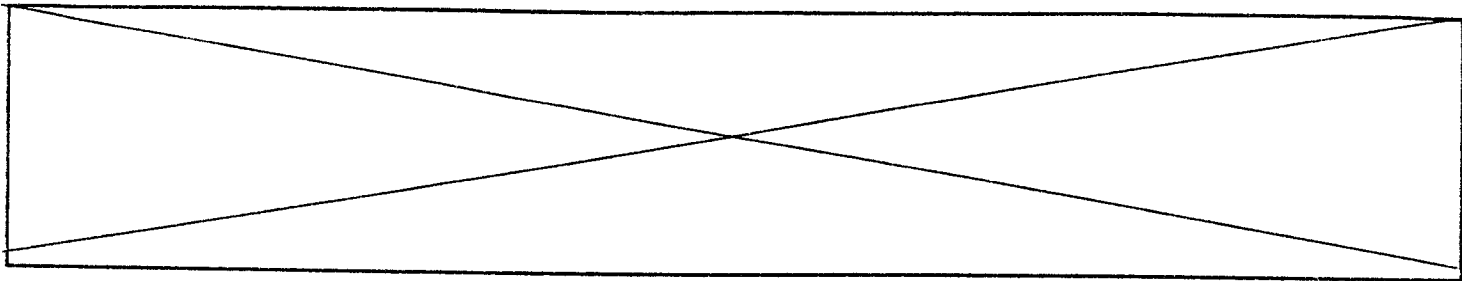
Indiquer la durée maximale de prescription :

- des hypnotiques :
- des anxiolytiques :

6 – Monsieur JEAN suit un traitement de COGNEX qui lui a été prescrit par le neurologue de l'hôpital pour 3 mois. Le COGNEX est un médicament à P.I.H.
Expliquer ce que signifie P.I.H.

7 – Donner la définition du médicament.

ACADEMIES DU GROUPEMENT « EST »			Code(s) examen(s)	Tirages
Sujet : BP PREPARATEUR EN PHARMACIE			33 101	
Épreuve : E4 – Législation et gestion professionnelles – 2 ^{ème} partie				
Coef : 4	Durée : 2 heures 30	Feuillet : 6/11		



LEGISLATION DU MEDICAMENT VETERINAIRE

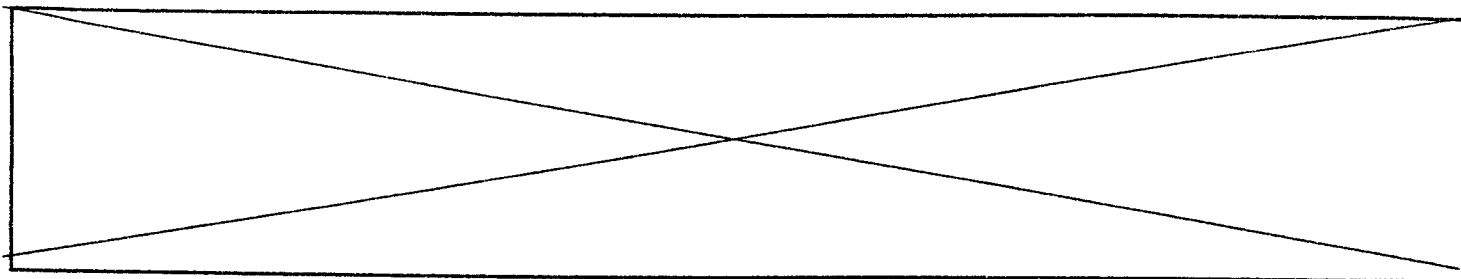
1 – Cocher les cases correspondant aux bonnes affirmations.

- un aliment supplémenté n'est pas un médicament.
- l'ordonnancier pour les médicaments vétérinaires est à conserver 3 ans.
- les groupements d'éleveurs peuvent tous faire la délivrance de médicaments vétérinaires avec substances vénéneuses.
- les aliments médicamenteux sont conservés dans des sacs verts.
- l'AMM d'une spécialité pharmaceutique vétérinaire nécessite que le fabricant justifie du temps d'attente et de l'effet thérapeutique du produit.

2 – Les médicaments vétérinaires sont soumis à l'obtention d'une A.M.M.
Indiquer le nom de l'organisme qui délivre cette A.M.M.

3 – Citer les critères de recevabilité d'une ordonnance établie pour un chien prescrivant une spécialité vétérinaire appartenant à la liste I.

ACADEMIES DU GROUPEMENT « EST »			Code(s) examen(s)	Tirages	
Sujet : BP PREPARATEUR EN PHARMACIE			33 101		
Épreuve : E4 – Législation et gestion professionnelles – 2 ^{ème} partie					
Coef : 4	Durée : 2 heures 30	Feuillet : 7/11			



ANNEXE 1

LABORATOIRE A.....
BP 474
9..... A.....

Pharmacie DURANT
35 grande rue
2..... B.....

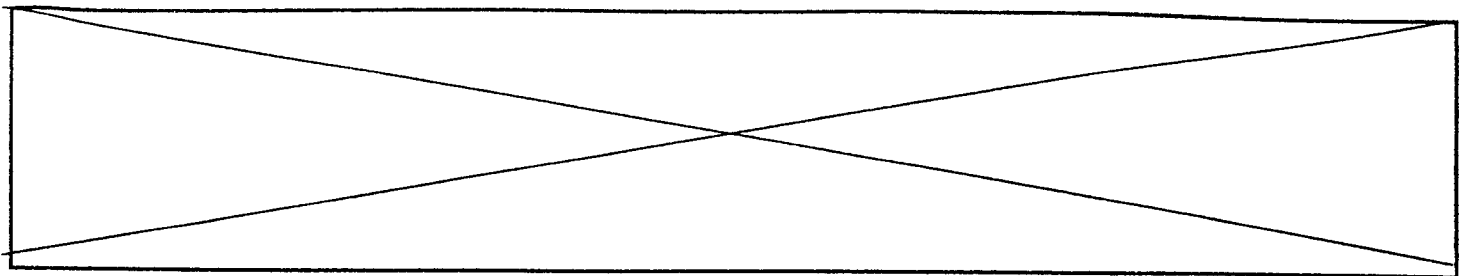
A....., le (date du jour de l'examen)

CODE TVA	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNIT HT	TAUX DE REMISE	PRIX UNIT HT	MONTANT HT
1	AVIBON Pommade	20	4,01			
2	BRONCHOKOD Sirop N/E 125 ml	35	1,06			
2	BRONCHOKOD Sol. buv. ad 300 ml	72	2,13			
2	CODOLIPRANE	40	1,69			
2	DOLIPRANE	200	1,06			

CODE TVA	TAUX T.V.A	MONTANT HT	MONTANT T.V.A	MONTANT T.T.C
1	5,5			
2	2,1			

MONTANT HT	MONTANT T.V.A	MONTANT T.T.C

ACADEMIES DU GROUPEMENT « EST »			Code(s) examen(s)	Tirages
Sujet : BP PREPARATEUR EN PHARMACIE			33 101	
Épreuve : E 4 – Législation et gestion professionnelles – 3 ^{ème} partie				
Coef : 4	Durée : 2 heures 30	Feuillet : 9/11		



- 2 - En tant que responsable du rayon parapharmacie, vous faites le point du rayon dermo cosmétique, et plus particulièrement d'un lait démaquillant.
En début d'année, vous aviez un stock évalué à 200 €. Vous listez (voir tableau ci-dessous) le détail de vos achats et de vos ventes, mois après mois, sur une période de 6 mois, afin de déterminer la durée d'écoulement de votre stock (l'année commerciale 360 jours).

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Achats H.T	380	95	285	380	760	1 140
Ventes H.T	190	285	190	190	950	950

valeurs exprimées en €

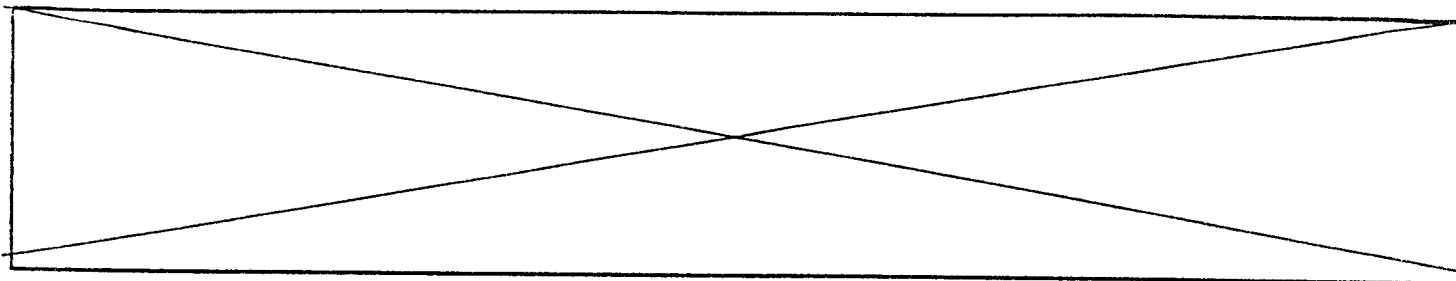
2.1 – Calculer la durée d'écoulement de stock.

2.1.1 – Stock moyen :

2.1.2 – Rotation du stock :

2.1.3 – Durée d'écoulement.

ACADEMIES DU GROUPEMENT « EST »			Code(s) examen(s)	Tirages
Sujet : BP PREPARATEUR EN PHARMACIE			33 101	
Épreuve : E4 – Législation et gestion professionnelles – 3 ^{ème} partie				
Coef : 4	Durée : 2 heures 30	Feuillet : 10/11		



3 – Remplir le tableau ci-dessous :

Entreprise	Définir le sigle	Responsabilités
E.I		
E.U.R.L		

ACADEMIES DU GROUPEMENT « EST »		Code(s) examen(s)	Tirages
Sujet : BP PREPARATEUR EN PHARMACIE		33 101	
Épreuve : E4 – Législation et gestion professionnelles – 3^{ème} partie			
Coef : 4	Durée : 2 heures 30	Feuillet : 11/11	